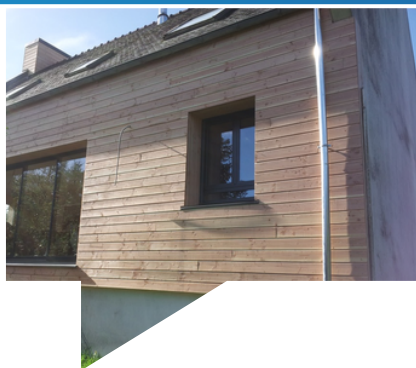


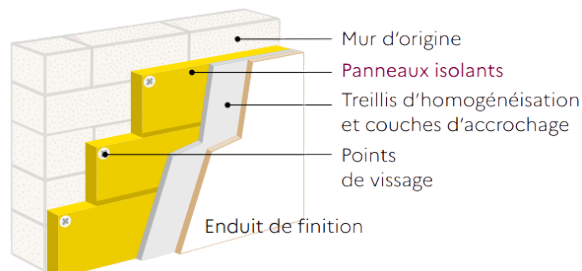
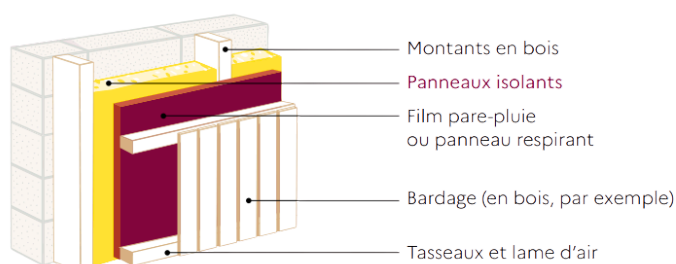
L'isolation thermique par l'extérieur (ITE)



Isolation avec finition bardage



Isolation avec finition enduit



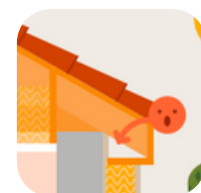
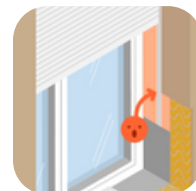
Points de vigilance

- Réfection initiale du mur support afin d'assurer une bonne **étanchéité à l'air**
- Traitement préalable des **pathologies** (humidité, moisissures) ou **dégradations** (fissures, fuites)
- Débord de toiture à créer si besoin
- Pose de l'isolant **continue**, sans espace entre les panneaux
- Choix d'un système de **fixation avec rupteur de pont thermique**
- Traitement des éléments adossés aux murs : balcons, gouttières, clôtures, etc.
- Départ de l'isolant à **15 cm au-dessus du sol** ou bien traitement de la partie **sousbassement avec un isolant imputrescible**
- Gestion de l'humidité et type de murs : choix d'un **matériau adapté au mur**



Interactions & interfaces

- Les tableaux de fenêtres conservées doivent être isolés avec une épaisseur d'au moins 2 cm
- Les jonctions avec les planchers bas doivent être isolées par une prolongation de l'isolant sur la façade extérieure
- Les jonctions avec les combles doivent être isolées en remontant l'isolant jusqu'à la charpente





Démarches administratives

Déclaration préalable de travaux (DP) nécessaire - Contacter votre mairie :

- Temps d'instruction d'un mois à partir du jour du dépôt,
- Délai d'instruction prolongé d'un mois si logement dans le **périmètre des Architectes des Bâtiments de France (ABF)** - Contacter votre mairie pour le déterminer

Possibilité dans certains cas de prévoir un **empiètement sur le terrain voisin** via la mise en place d'une servitude ou le rachat d'une portion du terrain - Contacter votre notaire



Coût des travaux

Le montant des travaux est compris en moyenne entre **200€/m² et 300€/m²**.

Ce montant est susceptible d'être majoré en fonction de l'isolant choisi, de la finition retenue, ou encore des travaux induits.

Il est conseillé de consulter 2 ou 3 entreprises avant de vous engager avec l'une d'entre elles pour réaliser les travaux.



Aides financières et Critères d'éligibilité

Les travaux d'isolation des murs par l'extérieur doivent atteindre **une résistance thermique (R)** de :

- **4,4m².K/W** dans le cadre d'un dossier MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur,
- **3,7m².K/W** pour tous les autres cas.

Ces critères s'appliquent pour les rénovations geste par geste, pour les rénovations d'ampleur ainsi que pour les Eco-PTZ.

Le taux de **TVA** appliqué à ce poste de travaux est de **5,5%** si le logement a plus de 2 ans.

La **qualification RGE** de l'artisan est **obligatoire** pour toute demande d'aide.



Entretien & garanties

Aucun entretien n'est à prévoir pour une isolation par l'extérieur. Celle-ci doit être **performante pendant 50 ans**. Un nettoyage de la façade est conseillé tous les 10 ans et un ravalement tous les 20 ans.

Les travaux d'isolation des murs par l'extérieur sont **obligatoirement associés** à une **garantie décennale**.



Atouts et contraintes d'une Isolation par l'Extérieur

- ✓ Réduction des ponts thermiques
- ✓ Conservation de l'inertie thermique
- ✓ Limitation de la condensation dans les murs
- ✓ Aucune perte de surface habitable
- ✓ Réalisation en site occupé

- ✗ Coût des travaux important
- ✗ Interruption en cas d'intempéries
- ✗ Travaux soumis à autorisation du service urbanisme
- ✗ Luminosité du logement diminuée (sauf exception)